

Alcool isoamylique primaire
L-F-T
Attention

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ref. n°	: 102 177 / 102 069 / 102047
Nom commercial	: Alcool isoamylique primaire.
Identification de la société	: JEULIN T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: +33 1 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers
Classification de la substance ou du mélange
Classe de danger et code de catégorie
Règlement CE 1272/2008 (CLP)

- **Dangers physiques**
 - **Dangers pour la santé**
- : Liquides inflammables - Catégorie 3 - Attention (CLP : Flam. Liq. 3)
 : Toxicité aiguë, par inhalation - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Irritation des voies respiratoires - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)

Eléments d'étiquetage
Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

- Pictogramme(s) de danger



- **Mention d'avertissement**

- : Attention
 : H226 : Liquide et vapeurs inflammables.
 H332 : Nocif par inhalation.
 H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

- **Informations additionnelles sur les dangers**

: EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

- **Conseils de prudence**

- Généraux : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
- Prévention : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.
- Intervention : P304+P340+P312 : EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Alcool isoamylique primaire
L-F-T
SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Méthyl-3-butan-1-ol	: > 98 %	123-51-3	204-633-5	603-006-00-7	----	R10 Xn; R20 R66 Xi; R37 ----- Flam. Liq. 3 (H226) Acute Tox. 4 (H332) STOT SE 3 (H335) STOT RE (EUH066)

SECTION 4. Premiers secours

- Inhalation : Administrez de l'oxygène et une assistance respiratoire si nécessaire. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais.
- Contact avec la peau : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Prévention : Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Conserver à l'abri de la chaleur.
- Moyens d'extinction - Adéquats : Poudre. Mousse. Dioxyde de carbone.
- Risques particuliers : En cas de feu, présence de fumées dangereuses. Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs. Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner.
- Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.
- Procédures spéciales : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Mesures après fuite / épandage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039, absorbant pour liquides JEULIN réf. 150 027) Rincer/diluer le résidu à l'eau.

SECTION 7. Manipulation et stockage

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Prévoir une extraction locale et une bonne ventilation générale, non seulement pour contrôler l'exposition, mais aussi pour prévenir la formation de mélanges inflammables. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.
- Manipulation : Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Porter un vêtement de protection approprié. Eviter toute exposition inutile.
- Stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Après utilisation bien fermer le couvercle. Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)
- Stockage - à l'abri de : Produit oxydant.

Alcool isoamylique primaire

L-F-T

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Protection individuelle

- Protection respiratoire
- Protection des mains
- Protection de la peau
- Protection des yeux
- Autres

- : Eviter toute exposition inutile.
- : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- : Porter un vêtement de protection approprié.
- : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- : Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

Nom chimique : Méthyl-3-butan-1-ol, alcool isoamylique primaire.

Etat physique : Liquide.

Couleur : Incolore.

Odeur : Caractéristique.

pH : (20°C) : 7 (25g/L H₂O)

Poids moléculaire : 88,15

Point de fusion [°C] : -117

T°d'ébullition initiale [°C] : 131

Densité : 0,81

Pression de vapeur [hPa] : 3(20°C)

Densité de vapeur relative (air=1) : 3,04

Solubilité dans Solvants organiques. : soluble.
Eau. (20 °C) : 25 g/L

Point d'éclair [°C] : 45

Temp. d'autoinflammation [°C] : 335

Limites d'explosivité

Limites d'explosivité inférieures [%] : 1,2

Limites d'explosivité supérieures [%] : 8

SECTION 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter : Chaleur. Etincelles. Flamme nue.

Matières à éviter : Oxydants forts. Comburant. Métaux alcalins : Sodium (Na), Potassium (K). Métaux alcalinoterreux : Magnésium (Mg), Calcium (Ca).

Réactions dangereuses : Combustible. Danger de feu/explosion.

Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone.

Propriétés dangereuses : Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs.

SECTION 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

- Inhalation : Nocif par inhalation. Irritation du tractus respiratoire. Risque d'oedème pulmonaire.

- Cutanée : Peut être nocif en cas d'absorption cutanée. Peut être irritant pour la peau. Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer dermatite et dessèchement.

- Oculaire : Légèrement irritant pour les yeux. Risque de lésions oculaires.

- Ingestion : L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée. Peut aboutir à une aspiration dans les poumons, pouvant causer une pneumonie chimique.

- Autre : Ce produit ou ses émissions peuvent affecter le système nerveux. Peut provoquer de la somnolence et des pertes de coordination. Des concentrations excessives peuvent provoquer une dépression nerveuse, des maux de tête et des faiblesses allant jusqu'à la perte de conscience. Narcose. Coma.

Alcool isoamylique primaire
L-F-T
SECTION 11. Informations toxicologiques (suite)

Ce produit ou ses émissions peuvent provoquer une altération des reins et du foie et/ou agraver des affections existantes.

Organe(s) cible(s) :

Système nerveux central.

Homme CTLo (inhalation) : 150 ppm.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 1300

Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : 3212

Irritation de la peau (lapin) : 20 mg/24h Légèrement irritant pour la peau.

Irritation des yeux (lapin) : 20 mg/24h Légèrement irritant pour la peau.

Toxicité chronique : N'est pas supposé toxique.

Effets mutagènes

- Ames test : Les tests mutagéniques sont négatifs.

Autres informations toxicologiques : D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques. Des informations toxicologiques complémentaires sont disponibles dans la fiche toxicologique INRS FT N°: 206.

SECTION 12. Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques : Toxique pour la vie aquatique.

Poissons : Onchorhynchus mykiss CL50 : 700 mg/L/96h. (IUCLID)

Algues : Desmodesmus subspicatus CI50 : 493 mg/L/72h. (IUCLID)

Daphnies : Daphnia magna : CE50 : 260 mg/L/48h. (IUCLID)

Bactéries : Ps. Putida CE50 : 2500 mg/L/17h. (IUCLID)

Protozoaires : Tetrahymen pyriformis CE50 : 1184 mg/L/48h. (IUCLID)

Eviter le rejet dans l'environnement.

DThO (gO₂/g) : 2,740

DCO : 77 % de DThO

DBO : 55 % de DThO/5d

Potentiel de bio-accumulation : log P(o/w) = 1- 3 : Pas de bioaccumulation remarquable à prévoir.

Informations sur l'élimination : Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Biodégradation [%] : Biodégradation facile. 84%/27d (OCDE 301C).

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets : Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.

Ne pas réutiliser les containers vides.

Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Eviter le rejet dans l'environnement.

Procédures d'élimination des déchets : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

SECTION 14. Informations relatives au transport

- Proper shipping name : 1105 PENTANOLS, 3, III, ADR

- No ONU : 1105

- I.D. n° : : 30

Transport terrestre

- ADR/RID : Class : 3

Group : III

Transport par mer

- GGVE/GGVSee classe

- Code IMO-IMDG : UN 1105 Pentanol



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5
Révision nr : 0
Date : 31 / 10 / 2017
Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Alcool isoamylique primaire

L-F-T

SECTION 14. Informations relatives au transport (suite)

- Classe : 3
- Groupe d'emballage : III
- Transport aérien**
- ICAO/IATA : UN 1105 Pentanols
- IATA - Classe ou division : 3
- Groupe d'emballage IATA : III

SECTION 15. Informations réglementaires

- Autres : Aucun(e).

SECTION 16. Autres informations

Autres données

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

Règlement CE 1907/2006